



Zudausques, le 9 juillet 2022

**Objet : Compte-rendu du comité consultatif des affaires scolaires et du lien social du 6 juillet 2022**

**Présents** : les élus membres du comité, M. Saison directeur de l'école, Mme Hennon responsable du périscolaire, Mme Flandrin, responsable de la cantine, Mme Leroy, responsable de l'entretien, Mmes Ducrocq et Lemaire, ATSEM, Mme LALLIOT représentante des parents d'élèves.

**Excusés** : M. le maire

**Ordre du jour** :

- Bilan fonctionnement des services périscolaires (garderie, cantine) entretien, matériel
- Perspectives pour la rentrée
- Réflexion sur la mise en place du dispositif cantine à 1€
- Suite appel à projet relance numérique
- Suite appel à projet relance cantine
- ALSH juillet
- Cadre de vie et lien social

**Point n°1 : Bilan**

- Fonctionnement Cantine et Garderie

La dernière période de l'année scolaire s'est passée tout à fait normalement. Le beau temps à permis aux enfants de profiter de la cour pendant les temps de garderie.

Les habitudes prises pour la distanciation et pour les gestes barrières sont suivies sans aucune difficulté par les enfants et les encadrants. Les toutes dernières semaines, les enfants ont pu se mélanger pour déjeuner (installation de la scène à 2 reprises pour le gala de danse et pour la fête d'école qui a contraint à une disposition différente des tables et qui de fait a rapproché les enfants).

Poursuite de la mise en place de la loi Egalim (**au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio.**) Pour se faire, Mme Flandrin est en train de suivre une formation proposée par le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale et la CCPL. Une réunion-formation sur les menus végétariens s'est tenue le 25 mai et un autre rendez-vous est prévu le 14 septembre sous la forme d'un atelier cuisine sur l'équilibre alimentaire : découvrir les plats végétariens et les faire apprécier aux enfants.

La table de tri est appréciée par les enfants mais aussi par le personnel. Cette dernière apprend aux enfants à ne pas gaspiller. Seuls les CE1, CE2, CM1 et CM2 se déplacent pour débarrasser leurs restes. Les autres enfants sont encore trop petits.

26, rue de la Mairie – 62500 – ZUDAUSQUES – Tél : 03 21 93 04 67 – Fax : 03 21 93 85 29

Mail : [mairie@zudausques.fr](mailto:mairie@zudausques.fr) - [www.zudausques.fr](http://www.zudausques.fr)

Toute correspondance administrative est à adresser à Monsieur le Maire

Un constat est opéré par les agents, certains parents oublient de réserver les repas de cantine sur eTickets. C'est parfois, une dizaine de repas qui se rajoutent et qui perturbent le bon fonctionnement logistique de la cantine. Des rappels plus réguliers seront adressés aux parents étourdis.

Suite à la demande des parents d'élèves (question posée au conseil d'école du 1<sup>er</sup> juillet), nous réfléchissons à la possibilité d'ouvrir à nouveau la garderie dès 7h30. C'est bien la crise sanitaire et le protocole lié à la gestion du COVID qui nous avaient contraints à ouvrir la garderie à 7h45. Il fallait dégager du temps pour désinfecter chaque jour, les tables, chaises et poignées de porte...

#### - Entretien et matériel

Les tables, chaises, poignées de porte, toilettes ont été désinfectés chaque midi et les classes ont été lavées à l'eau deux fois par semaine.

Les stores (classes de Mme Julien) sont commandés. Ils seront installés le 20 juillet.

Du matériel d'entretien basique sera acheté cet été.

De nouveaux tapis seront également achetés. Les actuels tapis seront réinstallés à l'entrée de la salle de sports.

Les agents souhaiteraient que la commune investisse dans l'achat d'un nouvel aspirateur à eau et d'une machine à laver le sol. Des devis seront demandés prochainement.

#### - Participation de la commune aux activités de l'école

Chaque enseignant a commandé le matériel scolaire nécessaire au bon fonctionnement de l'année.

Les ramettes de papier ont également été commandées avec une augmentation très conséquente de leur coût.

Participation financière de la commune aux frais de la classe de mer qui s'est tenue en juin

Distribution des livres de prix à tous les enfants lors de la fête de l'école

Distribution d'un dictionnaire offert par la commune et d'une gourde offerte par le SED (syndicat des eaux du dunkerquois) aux CM2

La prise en charge du transport des 2 cycles piscines pour l'année scolaire 2022-2023

La possibilité pour toutes les classes de passer à tour de rôle un petit moment à la bibliothèque. Merci à Jacques et Sabine, tous deux élus qui ont proposé toute l'année des petits ateliers aux enfants.

### **Point n°2 : perspective pour la rentrée**

Devant le coût de plus en plus élevé du papier (système de feuille à feuille pour se sécher les mains), mais surtout à cause de l'impact sur notre environnement, nous envisageons l'achat de serviettes en tissu. Une expérimentation sera mise en place à la rentrée pour la classe de Mme Julien (Maternelles : moyens et grands soit 22 élèves). Chaque enfant aurait sa propre serviette pour se sécher les mains. Les serviettes seraient lavées par les agents et plusieurs jeux faciliteraient le fonctionnement de l'opération.

### **Point n°3 : mise en place d'une tarification sociale de la cantine**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€. Une aide financière est accordée aux communes et intercommunalités rurales qui instaurent une grille tarifaire comportant au moins trois tranches, dont la plus basse est au tarif maximal de 1€, pour les cantines des écoles maternelles et élémentaires.

26, rue de la Mairie – 62500 – ZUDAUSQUES – Tél : 03 21 93 04 67 – Fax : 03 21 93 85 29

Mail : [mairie@zudausques.fr](mailto:mairie@zudausques.fr) - [www.zudausques.fr](http://www.zudausques.fr)

Toute correspondance administrative est à adresser à Monsieur le Maire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant de l'aide de l'Etat est porté de 2€ à 3€ par repas servi et facturé à 1€ aux familles. Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, qu'ils y résident ou non.

Au travers d'une convention pluriannuelle, l'Etat s'engage à verser l'aide aux collectivités éligibles pendant 3 ans, sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale. La collectivité reste libre de se retirer du dispositif quand elle le souhaite.

Cette initiative solidaire est accueillie chaleureusement par les membres du comité qui, au regard des informations apportées par la CAF, proposent à la commission 3 tarifications : l'une à 1€, une autre à 3.20€ et une dernière à 3.50€. Actuellement, un tarif unique à 3,20€ est en vigueur quelles que soient les ressources de la famille.

#### **Point n°4 : appel à projet relance numérique**

Les enseignants ont bénéficié tardivement (au moins de juin) d'une formation pour l'utilisation du nouveau matériel informatique (3 VPI, 4 ordinateurs portables, 2 tableaux blancs, des logiciels pédagogiques)

Les anciens vidéoprojecteurs seront installés juste avant la rentrée dans la classe de Mme Bédague et de Mme Julien.

#### **Point n°5 : ALSH juillet**

L'ALSH des vacances d'été fait le plein. Les inscriptions sont nombreuses pour les 4 semaines prévues. Plus de 130 enfants sont inscrits. Des informations régulières seront données sur le Facebook de la commune. Un merci par avance à l'ensemble de l'équipe d'animateurs et à Mmes Gawlowicz et Hennon pour l'encadrement.

#### **Point n°6 : cadre de vie et lien social**

Mme Lemaire évoque la mise à l'honneur prochaine des bébés nés en 2021. Une petite cérémonie aura lieu le jour de la ducasse et un petit cadeau leur sera remis.

Nous attendons le planning des animations du RAM pour la rentrée (disponible sur le site de la commune dès réception).

Toujours un déficit de places chez les nourrices. Elles sont de moins en moins nombreuses. Des solutions sont envisagées, elles sont pour l'instant à l'état de projet.

Une réflexion sur une extension à plus ou moins long terme du colombarium devra être menée.

Séance levée à 18h45

Les rapporteurs

C. Lemaire

A. Giovacchini

